ASSISTANTES JURIDIQUES : UN SATUT QUI NE S'IMPROVISE PAS

À distance

Programme de la formation

Académie LX 20, quai Jean Moulin 69002 Lyon
Tél : 01 83 90 43 67 – Email : formation@lx.legal - SIRET : 827 891 599
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 84691494769 auprès du Préfet de Région Auvergne Rhône Alpes

REF
MOD_2026079

LIEU
Dendreo Live

DATE et HEURE
17 novembre 2026
de 11h00 à 13h00

DUREE
2 heures

PUBLIC
Avocats et conseils juridiques

Office manager en cabinet d'avocats

Secrétaire général en cabinet d'avocats

PRE-REQUIS
La formation ne nécessite aucun pré-requis.

FORMATEUR(S)
· **DAHRI Laure** *Dirigeante et experte en gestion sociale*

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE
Anne-Claire Couvrat

REFERENT HANDICAP
Anne-Claire Couvrat

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

À l'issue de cette formation, chaque participant sera en mesure de :

- Positionner correctement l'assistante juridique dans la grille de classification conventionnelle du cabinet.
- Sécuriser la rédaction du contrat de travail et de la fiche de poste au regard des obligations légales et conventionnelles.
- Identifier les engagements réciproques de l'employeur et du salarié.

DESCRIPTION / CONTENU

Apports théoriques :

- La grille de classification conventionnelle : critères classants, niveaux, coefficients et emplois repères (assistante juridique, juriste, secrétaire).
- Méthodologie de positionnement dans la grille, en 4 étapes : analyse des missions réelles, autonomie, technicité, responsabilités confiées.
- Profils de recrutement et évolutions de carrière possibles (passerelles assistante juridique / juriste).
- Le contrat de travail : mentions obligatoires (Code du travail, art. L. 1221-1 et s.), clauses spécifiques aux cabinets d'avocats (confidentialité, secret professionnel, non-concurrence) et impact de chaque clause.
- Les avenants : dans quels cas les établir, quel positionnement adopter.
- Obligations de l'employeur : suivi de la classification, égalité de traitement, obligation de sécurité et d'exécution loyale du contrat.
- Engagements du salarié : loyauté, discrétion professionnelle, respect des procédures internes.
- La fiche de poste : contenu, articulation juridique avec le contrat de travail, valeur probatoire en cas de litige.
- Le relationnel avocat / assistante juridique : attendus réciproques, place du management et du « crédit » accordé à l'avocat.
- Les compétences attendues : savoir, savoir-faire, savoir-être et compétences transversales.

Cas pratiques :

- Sondage préalable auprès des avocats participants sur leurs pratiques actuelles de gestion de l'assistante juridique.
- Atelier de positionnement : à partir de 3 fiches de poste réelles (anonymisées), les participants déterminent ensemble le niveau et le coefficient applicables, à l'aide d'une fiche de positionnement remise en support.
- Étude de cas : analyse critique collective d'un contrat de travail d'assistante juridique anonymisé — clauses, avenants et impacts de chacun.
- Questionnaire sur le relationnel et les attendus réciproques entre l'assistante juridique et l'avocat.
- Construction collective d'une trame de fiche de poste conforme, réutilisable dans chaque cabinet participant.

METHODE PEDAGOGIQUE

Alternance apports théoriques / cas pratiques

MOYENS ET SUPPORTS PEDAGOGIQUES

Plateforme de visioconférence interactive : Dendreo Live
Support de formation complet (format PDF)
Modèle de fiche de poste

MODALITES D'EVALUATION

Questionnaire de positionnement et de recueil des attentes pour évaluation du niveau initial
Quiz de connaissances en fin de séance
Mises en situation par cas pratiques
Formulaire d'auto-positionnement post-formation.

INFORMATIONS SUR L'ACCESSIBILITE

Pour tout besoin d'accompagnement ou aide spécifique lors de cette formation, notre responsable Qualité et Handicap se tient à votre disposition par mail : formation@lx.legal ou par téléphone : 01 83 90 43 67.

INFORMATIONS SUR L'ADMISSION

Inscriptions possibles jusqu'au 16 novembre 2026.

Pour les paiements par carte bancaire, le reçu du paiement fait foi et permet une inscription automatique dès lors qu'effectuée dans les délais impartis. Pour les paiements par virement bancaire, merci de prendre en compte les délais bancaires avant validation de votre inscription ou de privilégier la fonctionnalité de virement instantané proposé par votre banque en cas d'inscription de dernière minute.